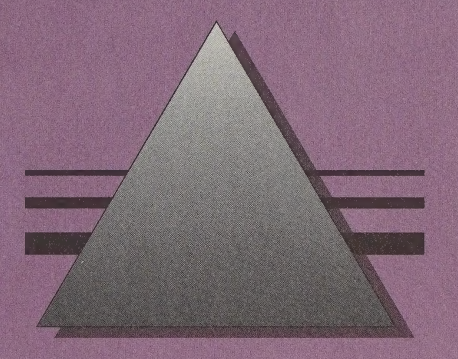
LE RENOUVEAU DE L'ONTARIO



UN PLAN POUR L'ÉCONOMIE

Trésorier de l'Ontario

▲ ▲ ▲ ▲ ▲ ▲ ▲ ▲ ▲ ▲ ▲ ▲ ▲ ▲

Pour de plus amples renseignements,
s'adresser au :

Ministére du Trésor et de l'Économie
Direction des communications
Édifice Frost sud, bureau 519
Toronto (Ontario) M7A 1Y7
(416) 325-0333



On peut se procurer des exemplaires gratuits
du présent document à la :

Librairie du gouvernement de l'Ontario
Publications Ontario
880, rue Bay, Toronto

ou en écrivant à :

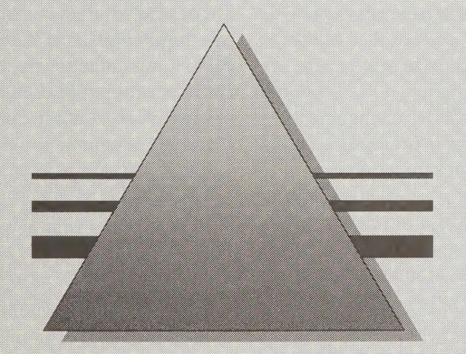
Publications Ontario
Service des commandes postales
880, rue Bay, 5e étage
Toronto (Ontario) M7A 1N8
Téléphone : (416) 326-5300
Interurbain sans frais : 1-800-668-9938

Imprimé par l'imprimeur de la Reine
pour l'Ontario

ISBN 0-7778-0569-3



LE RENOUVEAU DE L'ONTARIO



UN PLAN POUR L'ÉCONOMIE

Floyd Laughren
Trésorier de l'Ontario

Table des matières



INTRODUCTION

Ces dernières années ont été éprouvantes pour l'Ontario. La récession, qui a débuté fin 1989 et dont la durée a dépassé toutes les prévisions, a eu plus de répercussions que prévu.

Avec du recul, nous constatons que deux choses se produisaient en même temps qui rendaient cette récession d'autant plus difficile. Tout d'abord, l'Ontario connaissait une récession due à un ralentissement du cycle économique, phénomène qui se produit de temps à autre. En même temps, notre économie subissait des changements structurels profonds en réaction à des forces économiques plus grandes, comme la libéralisation des échanges. Bien que la structure de notre économie (c'est-à-dire, nos produits et nos moyens de production) soit en constante évolution, le rythme de changement, et donc le rythme d'adaptation nécessaire, s'est accéléré à la fin de 1989 à mesure que nous avons pris une part plus active à l'économie mondiale. (J'en dirai plus long sur les changements structurels de l'économie dans la section suivante.)

Il y a des indications que l'économie commence à se redresser petit à petit. Il faut admettre que la reprise est faible et chancelante et c'est pour cette raison qu'on a parfois l'impression que l'Ontario est toujours en période de récession et non pas en période de reprise.

Néanmoins, tout indique qu'une reprise s'amorce. Les ventes au détail ont commencé à reprendre au cours de l'été. Le nombre de mises en chantier de logements a augmenté et les constructeurs de nouvelles maisons ont connu le meilleur été depuis quatre ans. Le nombre des exportations a connu une augmentation et la production manufacturière, en commençant par les voitures et les camions, a vu le début d'un redressement.

Les perspectives pour les prochaines années sont prometteuses. On s'attend en effet à une croissance continue de l'économie. En fait, selon certaines prévisions internationales, l'économie canadienne devrait croître à un rythme plus rapide que les autres pays industrialisés, avec l'Ontario en tête.

Bien que ces perspectives indiquent une amélioration de l'économie, il y aura encore des défis à relever. La croissance prévue par le gouvernement provincial pour les quatre prochaines années est très modérée comparativement aux reprises passées.

Cela signifie que les recettes de l'Ontario n'augmenteront pas de beaucoup. La situation financière du gouvernement restera serrée à un moment où les gens ont le plus besoin de ses services, tels que l'éducation, la formation et l'aide sociale.

Pour ceux et celles qui cherchent du travail, il ne sera toujours pas facile d'obtenir un emploi pour quelque temps encore. On s'attend à une baisse plutôt lente du taux de chômage. Des emplois seront créés, mais les candidats seront nombreux : personnes actuellement sans emploi, nouveaux arrivants sur le marché du travail, et ceux et celles qui ne sont plus compris dans les statistiques sur le chômage parce qu'ils ont abandonné la recherche d'un emploi.

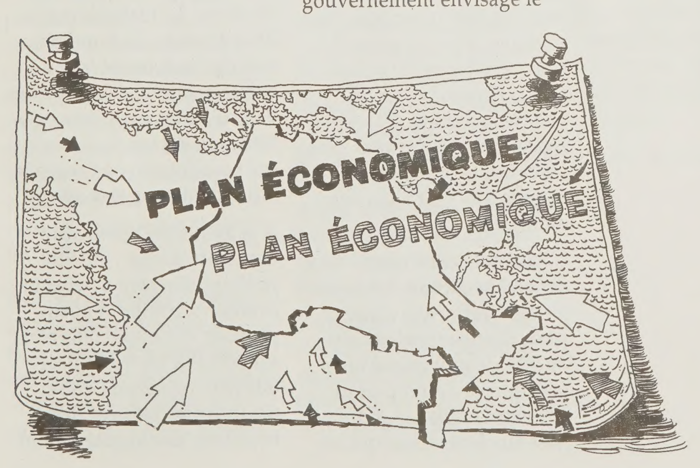
En ma qualité de ministre de l'Économie de l'Ontario, je crois que l'Ontario n'a pas à se résigner à accepter ces prévisions. Il ne s'agit ni d'objectifs à atteindre, ni de chiffres définitifs.

Je crois plutôt que ces perspectives représentent une occasion pour la population de l'Ontario, l'occasion de modifier et d'améliorer la façon dont nous travaillons, l'occasion d'élaborer un plan de renouvellement de l'économie.

La présente brochure vous donne un aperçu des efforts déployés par le gouvernement de l'Ontario en vue de favoriser le renouveau de l'économie. Je crois que les Ontariennes et Ontariens veulent être informés, en langage simple, des défis à relever et de la façon dont le gouvernement envisage le renouveau économique. Je crois également que les Ontariens et Ontariennes veulent connaître leur rôle et celui du gouvernement pour que notre province puisse retrouver sa position de chef de file à l'échelle mondiale.

J'espère que cette brochure rallumera l'espoir de ceux et celles qui la liront et qu'elle suscitera l'esprit de collaboration nécessaire pour relever les défis qui nous attendent.





Obstacles à la reprise

De nombreuses personnes se demandent pourquoi la reprise économique en Ontario est tellement chancelante. Elles veulent savoir pourquoi la province n'a pas connu une forte reprise comme après la dernière récession en 1982.

La réponse à ces questions, c'est que l'Ontario n'est pas isolé du reste du monde mais fait plutôt partie de l'économie mondiale. Des facteurs indépendants de notre volonté ralentissent la reprise de notre économie.

Ralentissement économique à l'échelle mondiale

Premièrement, il y a eu un ralentissement de l'économie à l'échelle mondiale. Même les pays connus pour leur force économique font maintenant face à un affaiblissement de leur économie. Par exemple, le Japon connaît le pire ralentissement économique depuis la Seconde Guerre mondiale. Et même les compagnies les plus prospères ont assisté à une détérioration de leur bilan dernièrement.

L'économie ontarienne dépend beaucoup des exportations destinées à d'autres pays. Nous exportons plus de 30% de tout ce que nous fabriquons. La plupart de nos exportations sont destinées aux États-Unis, qui ont connu eux aussi une faible croissance. Les répercussions sur notre reprise sont évidentes. Si d'autres pays (particulièrement ceux auxquels sont destinées nos exportations) ont une économie faible et que les consommateurs dans ces pays n'achètent pas, les effets se font sentir en Ontario -- sur les entreprises, les emplois ainsi que les recettes et les dépenses du gouvernement.

Restructuration économique

Le changement structurel, appelé «restructuration économique», constitue un autre obstacle à la reprise. La restructuration consiste en des changements dans les produits et les méthodes de travail. C'est souvent causé par des facteurs qui nous obligent à nous adapter afin de survivre. La technologie, le libre-échange, la mondialisation des marchés et la concurrence accrue d'entreprises dans d'autres pays industrialisés sont autant de facteurs qui nous forcent à changer la façon dont nous travaillons.

À la longue, la restructuration économique peut être positive; elle peut nous aider à mieux travailler, à mieux planifier et à nous concentrer sur les objectifs à atteindre. Elle peut également entraîner un accroissement des bénéfices, une augmentation

des salaires, une amélioration des emplois et un rehaussement de la qualité de vie de la population ontarienne. Par la même occasion, la restructuration peut créer des difficultés pour les personnes touchées, surtout au début. Les fermetures d'usines et les déménagements, les faillites et les réductions de personnel, qui sont autant de moyens pour les entreprises de réagir rapidement à l'évolution de la conjoncture, sont chose courante en cette période de restructuration.

Malheureusement, le processus n'est pas terminé. Le rythme rapide du changement signifie que l'Ontario doit s'efforcer continuellement de travailler mieux et plus intelligemment, surtout si nous voulons être à l'avant-garde du changement plutôt que de suivre les autres. En même temps, les citoyens et citoyennes doivent encourager tous les paliers de gouvernement à jouer un rôle actif en vue d'assurer une transition plus en douceur et moins difficile pour les entreprises et les travailleurs.

TAUX D'INTÉRÊT ET LE DOLLAR CANADIEN

Parmi les autres facteurs qui ont rendu la récession plus longue et plus profonde, citons les taux d'intérêt élevés et la forte valeur du dollar canadien par rapport au dollar américain.

Les taux d'intérêt ont baissé comparativement à ceux de l'année dernière. En fait, au cours de l'été 1992, les taux ont été les moins élevés depuis les années 1970. Cependant, avant et au cours de la récession, les taux d'intérêt, surtout les taux réels, sont restés relativement élevés. (Le taux d'intérêt réel correspond au taux d'intérêt moins le taux d'inflation.) Bien que cette situation ait aidé à réduire l'inflation, elle a également rendu les emprunts plus chers, ce qui en retour a eu des répercussions sur les ventes de maisons et de véhicules automobiles qui sont deux secteurs d'activités importants pour la santé économique de la province.

Comme les taux d'intérêt, la valeur du dollar canadien a elle aussi présenté un obstacle à la reprise en Ontario. Le dollar est à la baisse depuis un an mais, comparativement à sa valeur au milieu des années 1980, il a été maintenu à un niveau relativement élevé pendant la récession.

Comment les taux d'intérêt réels et la valeur du dollar canadien influent-ils sur notre économie? Dans le secteur manufacturier, par exemple, un dollar canadien fort fait augmenter le prix des biens ontariens exportés, ce qui rend nos entreprises moins concurrentielles sur le plan des prix. Les taux d'intérêt réels élevés signifient que les compagnies doivent payer plus pour l'achat de matériel et d'outillage ou pour la construction de nouvelles usines. Or, l'investissement dans ces domaines, appelé les dépenses en immobilisations, est essentiel si l'entreprise veut s'adapter, innover et être productive.

Tout cela pour dire que la vigueur de l'économie ontarienne dépend de nombreux facteurs, dont certains sont indépendants de la volonté de la province. Néanmoins, il y a beaucoup de choses que le gouvernement peut faire pour s'attaquer à ces problèmes économiques. Il peut amortir les effets de la restructuration et de la récession et jeter les bases d'une économie plus solide à l'avenir.

▲ ▲ ▲ ▲ ▲ ▲ ▲ ▲ ▲

La voie de la reprise économique

Avant de décider de ce qui doit se passer pour permettre le renouveau économique, les Ontariens et Ontariennes doivent s'accorder sur le genre de province dans laquelle nous voulons vivre. En d'autres termes, nous devons fixer un but avant de décider des moyens d'y parvenir.

Il semble y avoir un consensus plus ou moins général sur la façon dont nous envisageons notre province. La plupart des Ontariens et Ontariennes veulent faire partie d'un pays uni. Nous voulons pouvoir nous vanter d'être une société juste et tolérante. Nous voulons être fiers des progrès réalisés au chapitre de questions sociales comme la pauvreté et les droits des personnes.

Sur le plan économique, on veut de bons emplois bien payants. Nous voulons faire concurrence grâce à la compétence et à la flexibilité de notre main-d'oeuvre, et grâce aussi à la haute qualité de nos produits et services. Nous voulons attirer des investissements parce que nous sommes concurrentiels sur le plan du coût des affaires. En même temps, nous voulons attirer des investissements en raison de notre qualité de vie, notre infrastructure publique bien développée et notre environnement sain. Nous voulons que notre économie soit caractérisée par son innovation et sa productivité élevée. Nous voulons rivaliser avec les meilleurs au monde et non pas nous mesurer aux pays où les salaires sont peu élevés.

Même si les objectifs économiques de l'Ontario sont clairs, les moyens de les atteindre soulèvent une vive controverse. D'un côté, il y a ceux qui pensent qu'un gouvernement devrait limiter son champ d'activité. Ils croient que le rôle principal d'un gouvernement dans l'économie est d'éliminer les obstacles au commerce, de réduire les dépenses et les investissements du secteur public et de réglementer au minimum les entreprises.

Cette approche semble alléchante pour bien des gens. Cependant, les politiques en découlant n'ont pas donné les résultats escomptés — augmentation de la productivité et des salaires et création d'emplois. C'est parce que cette approche ne met pas l'accent sur des politiques visant à aider les entreprises et les travailleurs à s'adapter à l'évolution des forces du marché. Les politiques ne sont pas axées sur les défis économiques futurs ni sur les orientations à prendre pour assurer l'évolution voulue de l'économie.

Il existe une autre école de pensée. Le gouvernement de l'Ontario, ainsi que de nombreux économistes et gouvernements partout dans le monde, croient que pour obtenir le genre d'économie que nous envisageons tous pour l'Ontario, les **gouvernements** doivent prendre une **approche plus globale** à l'égard de l'économie. Ils doivent également adopter des politiques **actives** qui favorisent la réalisation des objectifs économiques. Selon cette approche, les gouvernements collaborent activement au changement.

Le gouvernement de l'Ontario croit qu'il a un rôle prépondérant à jouer pour aider l'Ontario à réaliser son plein potentiel économique. Il y a de nombreux exemples qui démontrent qu'un gouvernement peut jouer un rôle actif et constructif en vue de faciliter le changement. Certes, un gouvernement ne peut et ne devrait pas tout faire; néanmoins, il dispose de certains leviers qu'il se doit d'utiliser au profit de ses citoyens. Par exemple :

- ▲ un gouvernement peut offrir des mesures d'adaptation efficaces. Grâce à des programmes de formation adéquats, nous pouvons aider les Ontariens et Ontariennes à acquérir les compétences dont ils ont besoin pour obtenir un emploi. De tels programmes permettront aux travailleurs de changer d'emploi et de carrière selon l'évolution des besoins de l'économie. De tels programmes assurent également aux entreprises qu'elles ont accès à une main-d'oeuvre hautement qualifiée capable d'acquérir rapidement de nouvelles connaissances au besoin;
- ▲ un gouvernement peut encourager une utilisation maximale de la ressource première la plus importante de la province, les gens, grâce à des politiques qui préconisent l'équité et l'égalité des chances dans le milieu de travail;
- ▲ un gouvernement peut encourager la collaboration entre les divers intervenants de l'économie ou au sein d'un secteur. Cela favorise la créativité dans la résolution de problèmes communs, une participation accrue des travailleurs à ce processus, une meilleure compréhension et une meilleure utilisation des ressources;
- ▲ un gouvernement peut mettre en place une infrastructure publique bien développée, c'est-à-dire, moyens de transport, systèmes d'égouts, aires de loisirs, etc. Pour ce faire, il faut non seulement maintenir l'infrastructure existante, mais aussi s'assurer qu'elle répond aux besoins changeants de l'économie;
- ▲ un gouvernement peut également faire en sorte que les entreprises aient accès aux moyens de soutien financiers et autres dont elles ont besoin pour s'adapter à la conjoncture changeante.

Dans chacun de ces domaines, un gouvernement peut élaborer des politiques actives qui favorisent le changement et aident à créer les conditions nécessaires au renouveau économique que nous voulons pour l'Ontario.

▲ ▲ ▲ ▲ ▲ ▲ ▲ ▲ ▲

Le rôle d'un gouvernement provincial

Les gouvernements nationaux et provinciaux peuvent prendre de nombreuses mesures en vue de faciliter le changement. Cependant, un gouvernement provincial n'exerce aucun contrôle sur des facteurs comme les taux d'intérêt et la valeur du dollar canadien, bien qu'ils influent considérablement sur notre économie. En effet, selon des estimations effectuées par le gouvernement de l'Ontario, environ 65 % des emplois perdus dans le secteur manufacturier en Ontario depuis 1989 sont attribuables à la valeur élevée du dollar canadien.

Malgré ces restrictions, les gouvernements provinciaux ont un rôle important à jouer pour faciliter l'adaptation au changement économique. Et le gouvernement de l'Ontario prend les mesures à sa disposition pour concrétiser sa vision de l'économie.

Cela a comporté des changements dans le fonctionnement du gouvernement, c'est-à-dire dans la gestion de ses propres activités et la façon dont il collabore avec les autres.

Nos dépenses sont désormais plus concentrées et répondent à des objectifs stratégiques. Nous aidons à changer les attitudes de groupes qui sont normalement des adversaires. De plus en plus, le gouvernement travaille avec les syndicats, les entreprises et les collectivités afin de résoudre les problèmes auxquels l'Ontario fait face.

Mais surtout, le gouvernement de l'Ontario a dû prévoir l'avenir. Les gouvernements se préoccupent trop souvent d'obtenir des avantages et de se faire valoir dans l'immédiat. À maintes reprises, les gouvernements en Amérique du Nord n'ont pas su prévoir les besoins changeants de l'économie. Rares sont ceux qui ont préparé leur économie pour les défis qui les attendaient. En raison de l'ampleur du changement que nous connaissons actuellement, nous souffrons aujourd'hui de notre manque de prévoyance passé.

Le gouvernement de l'Ontario se concentre sur des mesures que nous pouvons prendre dès aujourd'hui mais qui rapporteront le plus dans les années à venir. Nous ne voulons pas répéter les erreurs des gouvernements précédents en fermant les yeux sur l'avenir. Nous avons consacré beaucoup de temps et de ressources en vue d'aider l'Ontario à se préparer pour l'avenir et à faire les efforts d'adaptation nécessaires. (Je traiterai ce point plus en détail dans une autre section. *Voir à la page 12.*)

En même temps, le gouvernement reconnaît les difficultés auxquelles font face de nombreuses personnes, difficultés attribuables à la récession prolongée. Tout en tenant compte de l'avenir, nous devons prendre des mesures qui aideront dès aujourd'hui les Ontariens et Ontariennes.

PLAN D'ACTION ÉCONOMIQUE DU GOUVERNEMENT DE L'ONTARIO

MESURES À COURT TERME + MESURES À LONG TERME

MESURES À COURT TERME

PROGRAMMES AYANT UN DOUBLE AVANTAGE : MAINTIEN DES EMPLOIS TOUT EN RÉPONDANT AUX BESOINS À LONG TERME

+ de 90 000 emplois soutenus dans le budget de 1992-1993

Programme antirécession en 1991-1992

(Voir à la page 10)

MESURES À LONG TERME

POLITIQUES POUR LES TRAVAILLEURS ET LE MILIEU DU TRAVAIL

Formation et adaptation

Participation dans le milieu du travail

Équité et possibilités

Appuyer les travailleurs dans de nouveaux rôles

(Voir aux pages 15 et 16)

POLITIQUES EFFICACES EN MATIÈRE D'INVESTISSEMENT

Soutien de l'infrastructure

Coopération

Financement des investissements

Soutien en matière de R.-D. et de capital d'investissement

(Voir aux pages 20 et 21)

Répondre aux besoins actuels

Notre première tâche au moment de prendre le pouvoir était d'essayer d'atténuer les effets de la récession. À ce moment-là, cette dernière, qui avait débuté à la fin de 1989, avait déjà entraîné la perte de milliers d'emplois dont bon nombre de façon permanente. Le nouveau gouvernement éprouvait la nécessité d'un plan d'action immédiat pour l'Ontario.

En même temps, nous voulions lier les programmes de soutien de l'emploi à des projets qui aideraient l'économie à long terme. De cette façon, l'argent dépensé aiderait doublement la province.

Au début de notre mandat, nous avons mis sur pied le **Programme antirécession** doté d'un budget de 700 millions de dollars. Ce programme soutenait environ 18 000 emplois et permettait d'injecter des fonds dont l'économie avait grandement besoin. Les emplois étaient liés à d'importants travaux publics qui permettaient entre autres à la province de paver ses routes, de réparer et de construire des systèmes d'égouts et d'apporter des améliorations essentielles aux hôpitaux et écoles. Autrement dit, le Programme permettait de créer des emplois dans l'immédiat et, par la même occasion, d'investir dans notre avenir en entretenant la base même de notre économie -- notre infrastructure.

Nous prévoyons que le budget de l'exercice actuel (1992-1993) soutiendra plus de 90 000 emplois qui autrement n'auraient pas été maintenus ou créés. De plus, nous avons mis sur pied un important programme d'emplois d'été à l'intention des jeunes de l'Ontario. L'initiative **boulotOntario***Jeunesse* a permis de créer environ 8 800 emplois pour les jeunes âgés de 15 à 24 ans.

Nous répondons aux besoins actuels et futurs de la population active grâce au fonds **boulotOntario***Formation*. Nouvellement créé, ce fonds a pour but d'aider les bénéficiaires de l'aide sociale et les personnes en chômage depuis au moins six mois à réintégrer le marché du travail tout en recevant une formation. Une partie du fonds servira à subventionner les frais de garderie des participants au programme. Nous sommes conscients du fait qu'il est important d'assurer des services de garde d'enfants abordables et fiables si nous voulons aider les parents ayant de jeunes enfants, surtout les mères chefs de famille monoparentale, à retrouver un emploi.

En même temps, ceux et

celles qui ont déjà un emploi bénéficieront de **boulotOntario***Formation* puisqu'une partie des fonds va être consacrée à la formation des travailleurs en poste. Cette année, nous estimons que ce programme soutiendra près de 11 000 emplois. Et, sur trois ans, le fonds assurera 100 000 emplois et une formation pour 80 000 personnes déjà employées. Le fonds **boulotOntario***Formation* représente un bel exemple de la façon dont le gouvernement maintient les emplois actuellement et investit dans l'avenir. En investissant dans la formation, le gouvernement s'assure de la compétence et de la flexibilité futures de sa population active.

Le gouvernement ontarien a créé un certain nombre d'autres programmes visant à soutenir l'emploi tout en investissant dans l'avenir. Les initiatives **boulotOntario***Logement* et **boulotOntario***Construction* ont été annoncées dans le dernier budget. La première créera des emplois tout en répondant au besoin de logements abordables. La deuxième soutiendra l'emploi et permettra d'investir dans des projets d'immobilisations qui répondent à des besoins futurs ou prévus de la province (comme le besoin de réseaux de télécommunications).

Tout en étant fiers du nombre d'emplois que nous avons soutenus, nous reconnaissons que le gouvernement provincial ne peut à lui seul assurer le redressement de l'économie. Nos efforts ne peuvent servir qu'à atténuer les effets de la récession. En d'autres termes, nous ne pouvons que compenser en partie la baisse des dépenses attribuable au ralentissement du cycle économique.



boulotOntario

C'est pour cette raison que le gouvernement doit se pencher sur les raisons d'ordre structurel du ralentissement économique. Pour ce faire, il faut examiner les éléments à la base de notre économie : ce que nous produisons ainsi que les facteurs qui déterminent la qualité et le rythme de notre production. Dans ce domaine, le gouvernement de l'Ontario peut jouer un rôle prépondérant.

Dans les jours à venir, le gouvernement va s'efforcer de jeter des bases solides en vue de se préparer pour l'avenir. Ainsi, lorsque la reprise ira bon train, l'Ontario sera en mesure d'en profiter pleinement. Voilà sur quoi le gouvernement se concentre actuellement.

Penser aux besoins futurs

Pour préparer l'avenir, il faut passer à l'action sur plusieurs plans.

1) Restructurer le gouvernement

L'économie change à un rythme rapide et la fonction publique ne s'est pas adaptée à la nouvelle réalité économique et financière. Pourtant, en raison du ralentissement économique, de la baisse des recettes, du taux de chômage élevé, de la restructuration en cours au sein de l'industrie et de la concurrence de plus en plus forte sur le marché mondial, il est de plus en plus difficile pour les gouvernements de s'accrocher aux méthodes utilisées par le passé.

La restructuration du secteur public doit donc devenir une question prioritaire si les Ontariens et les Ontariennes veulent que leur gouvernement soit en mesure de répondre à leurs besoins futurs. Ce n'est qu'en améliorant le fonctionnement de la fonction publique que le gouvernement pourra à la fois soutenir des emplois, maintenir les services publics essentiels et limiter le déficit.

Une telle restructuration pose de nombreux défis. Dans le secteur privé, on procède à une restructuration quand on constate une baisse de la demande du produit ou du service qui entraîne une diminution des bénéfices. De son côté, le gouvernement doit se réorganiser au moment où les recettes sont à la baisse et où la demande de services (comme la formation et l'aide sociale) va croissant. Cette réalité rend la tâche encore plus difficile. Elle fait toutefois ressortir l'importance de procéder à une restructuration qui soit sensible aux besoins des Ontariens et Ontariennes.

La restructuration, cela signifie que le gouvernement doit examiner sa façon de fonctionner et se poser des questions importantes : les programmes et services qu'il offre correspondent-ils aux besoins prioritaires de la province? Répondent-ils effectivement aux besoins exprimés? Y a-t-il des aspects de ces programmes ou services qui ne sont pas nécessaires? Existe-t-il une meilleure façon d'offrir ces services ou programmes?

Le gouvernement de l'Ontario a déjà amorcé sa restructuration. Il a dû prendre des décisions difficiles au cours de la dernière année alors qu'il essayait de rationaliser les programmes. Nous devrions continuer à effectuer de tels changements au cours des prochains mois. Autrement dit, la restructuration du secteur public constitue un processus continu de changement

et d'adaptation qui vise à rendre le gouvernement efficient, efficace et abordable.

2) Gérer les finances du gouvernement

Il y a plusieurs raisons qui motivent le gouvernement à se restructurer. D'abord, nous devons gérer nos finances pour veiller à ce que les ressources limitées dont nous disposons (c.-à-d. les recettes) soient affectées aux domaines prioritaires et de façon à répondre aux besoins de l'Ontario. Ensuite, nous devons contrôler nos dépenses pour ne pas nous faire prendre au piège de payer une portion de plus en plus grande de chaque dollar en intérêt, ce qui nous laisserait moins d'argent pour les programmes et les services importants.

Le gouvernement de l'Ontario a déjà pris un certain nombre de mesures pour contrôler ses dépenses.

- ▲ Nous avons établi des plafonds de dépenses et élaboré un plan financier à moyen terme.
- ▲ Nous avons créé, à l'automne 1991, le Conseil du Trésor qui a pour mandat d'examiner et de gérer les dépenses du gouvernement.

Dans notre budget de 1992-1993, nous avons réduit la croissance de nos dépenses de 3 milliards de dollars. Cet argent a en partie été économisé grâce aux négociations salariales avec les syndicats de la fonction publique et au gel des salaires des politiciens et des hauts fonctionnaires. On a également pu réaliser des économies en réduisant de 10s% les budgets des frais généraux non salariaux des ministères et en limitant l'augmentation des paiements de transfert aux écoles, aux collèges, aux universités, aux hôpitaux et aux municipalités. La réduction de la croissance des dépenses est aussi attribuable en partie à la réforme d'importants programmes et services. En fait, la croissance des dépenses est à son plus bas niveau depuis presque 40 ans.

3) Mettre au point un plan économique

Une autre des tâches auxquelles le gouvernement doit s'atteler pour préparer l'avenir est l'adoption d'un plan ou cadre stratégique sur la «façon» dont nous comptons réaliser notre vision économique. Cela ne peut se faire par de simples paroles. Le gouvernement avait initialement décrit son cadre stratégique dans le chapitre du budget de l'Ontario de 1991 intitulé *Favoriser des changements structuraux équitables*, cadre qu'il avait ensuite précisé davantage dans le document *Investir dans les emplois de l'avenir* (voir le budget de l'Ontario de 1992).

Depuis l'ébauche de ce cadre économique en 1991, nous avons élaboré un plan d'action pour le soutenir. Ce plan est déjà en place, du moins en grande partie, et nous commençons à voir des résultats.

Dans sa forme la plus simple, notre plan d'action peut se diviser en deux volets, soit les politiques pour soutenir un milieu de travail et une main-d'oeuvre en évolution et les politiques pour soutenir des investissements fructueux.

Soutenir les travailleurs et le milieu de travail

Le milieu de travail est l'une des composantes de base de notre économie. C'est là que le travail a lieu, là où les produits sont fabriqués et où les services sont offerts.

Notre milieu de travail connaît des bouleversements extraordinaires. Au cours des dix dernières années, par exemple, l'introduction de l'ordinateur personnel a entraîné de nombreux changements dans notre façon de travailler et a créé de nouvelles possibilités d'emplois (p. ex. l'éditique). Les ordinateurs sont maintenant un outil si commun que les travailleurs ont dû accroître leurs compétences de base et apprendre à se servir d'un ordinateur. Toutefois, ce phénomène n'est que la pointe de l'iceberg dans le domaine des changements auxquels les travailleurs et le milieu de travail devront faire face dans un proche avenir.

Il importe que l'Ontario s'adapte à ces changements de façon à améliorer le milieu de travail. Le gouvernement de l'Ontario croit qu'il est important de tirer avantage de ces possibilités de restructuration pour améliorer notre milieu de travail.

L'une des meilleures façons d'y parvenir est d'investir dans nos travailleurs, la plus grande richesse naturelle de la province.

Le gouvernement de l'Ontario estime que, pour promouvoir un changement positif du milieu de travail, il faut élargir la conception traditionnelle que l'on se fait de l'investissement dans les travailleurs.

▲ Formation et adaptation de la main-d'oeuvre

La formation apparaît certainement le moyen le plus évident pour un gouvernement d'aider les travailleurs à s'adapter aux besoins changeants de l'économie. Le gouvernement de l'Ontario a facilité l'accès à la formation pour les gens qui en ont besoin en éliminant les obstacles à la formation permanente et en encourageant la mise en oeuvre d'un plus grand nombre de programmes d'apprentissage.

Le gouvernement dispose également d'autres moyens d'investir dans les travailleurs de la province et d'élaborer des politiques qui soutiendront les travailleurs et qui augmenteront leur participation dans l'économie.

▲ Participation dans le milieu de travail

Le gouvernement croit que les politiques d'adaptation de la main-d'oeuvre doivent encourager la participation

(suite page 17)

Formation et adaptation de la main-d'oeuvre

▲ 930 millions de dollars seront dépensés en 1992-1993 - cela représente une augmentation de 24 % par rapport à l'année précédente et le montant le plus important qui ait jamais été affecté à ce secteur en Ontario.

▲ **boulotOntario***Formation* - une formation et des emplois pour les personnes sans travail depuis longtemps, en plus de 20 000 places en garderie subventionnées pour aider les participants à retourner sur le marché du travail. Les programmes de formation s'adressent également aux personnes qui ont actuellement un emploi.

▲ **Conseil ontarien de formation et d'adaptation de la main-d'oeuvre (COFAMO)**- conception et mise en oeuvre de programmes de formation et d'adaptation financés par les pouvoirs publics et offerts dans toute la province.

▲ **Apprentissage** - ce programme a récemment été revitalisé et élargi de façon à améliorer la qualité et le nombre de programmes offerts et à en faciliter l'accès.

▲ **Transition** - programme offrant aux travailleurs plus âgés mis à pied un bon de formation de 5 000 $ pour se recycler.

▲ **Programme de protection des salaires des employés de l'Ontario** - protège les salaires des employés en cas de faillite d'une entreprise.



Participation et coopération

▲ COFAMO - les entreprises, les travailleurs et les collectivités travailleront ensemble pour veiller à ce que la formation offerte réponde aux besoins à l'échelle locale.

▲ *Loi sur les relations de travail* de l'Ontario - mise à jour de la Loi en fonction des nouvelles réalités du milieu du travail des années 1990.

▲ Fonds de partenariat sectoriel - conçu pour encourager les cadres et les travailleurs d'entreprises d'un même secteur d'activité à travailler ensemble dans le but de trouver des solutions aux problèmes communs que connaît ce secteur.

Équité et possibilités

▲ Équité salariale - pour veiller à ce que les personnes qui effectuent un travail comparable soient payées de façon comparable.

▲ Équité d'emploi - afin d'accroître les possibilités d'emploi pour les autochtones, les personnes ayant un handicap, les membres des minorités raciales et les femmes.

▲ Augmentation du salaire minimum - augmentation du salaire horaire minimum à 6,35 $ le 1er novembre 1992.

Élargissement des rôles dans l'économie

▲ Programme ontarien d'investissement et d'actionnariat des employés - procure des crédits d'impôt afin d'inciter les travailleurs à investir dans l'économie ontarienne. Il procure également des crédits d'impôt aux employés qui veulent acquérir, en partie ou en totalité, l'entreprise pour laquelle ils travaillent.

accrue des travailleurs dans leur milieu de travail. Plusieurs études ont démontré que la productivité (définie ici comme étant la quantité de travail effectué par travailleur) est plus élevée dans les entreprises où les employés participent à la prise de décisions. Le gouvernement de l'Ontario est également d'avis qu'en encourageant la coopération et le partenariat entre les entreprises et les travailleurs en vue de trouver des solutions à des problèmes communs, notre milieu de travail s'en portera mieux. Il est courant dans des pays comme le Japon, l'Allemagne, la France et la Suède, de voir les entreprises et les travailleurs unir leurs efforts dans ce sens. Le succès que connaissent ces entreprises est reconnu dans le monde entier.

▲ ÉQUITÉ ET POSSIBILITÉS

On peut également définir les politiques d'adaptation de la main-d'oeuvre comme étant des programmes qui favorisent l'équité et qui veillent à ce que tous les Ontariens et Ontariennes aient accès aux possibilités qui sont offertes. L'Ontario a une population très diversifiée et il importe qu'il apprenne à utiliser pleinement ses ressources humaines. Il est également essentiel que la population perçoive les milieux de travail de la province et les salaires comme étant équitables. Il faut également qu'elle perçoive qu'il existe une parité entre les salaires offerts aux hommes et aux femmes. Le gouvernement soutient les programmes qui servent à rendre notre milieu de travail plus équitable.

▲ ÉLARGISSEMENT DES RÔLES DES TRAVAILLEURS

Les politiques d'adaptation de la main-d'oeuvre mettent également de l'avant des programmes qui appuient les travailleurs qui décident d'élargir leurs rôles dans l'économie, notamment en investissant ou en devenant copropriétaires d'entreprises. Les travailleurs épargnent de l'argent en cotisant aux caisses de retraite qui, en retour, font d'importants investissements dans les entreprises de l'Ontario. Dans d'autres cas, des travailleurs mettent leur argent en commun pour acheter une entreprise qui autrement fermerait ses portes. Afin de sauvegarder des emplois et de permettre aux travailleurs d'assumer de nouveaux rôles dans l'économie, le gouvernement doit adopter des politiques qui soutiennent ces initiatives. Et c'est ce que fait le gouvernement de l'Ontario.

Dans chacune de ces sphères, soit la formation, le partenariat, l'équité et les possibilités et le soutien des nouveaux rôles, le gouvernement de l'Ontario fait figure de chef de file et a mis en place des programmes qui misent sur les travailleurs.

Rendre les investissements plus fructueux

Le gouvernement a également déployé des efforts pour trouver des moyens de soutenir des investissements qui nous permettront d'être plus concurrentiels sur les marchés mondiaux.

Bien que le niveau de productivité absolu (la quantité de travail effectué par travailleur ou par machine) ait été élevé, l'Ontario connaît une faible croissance de sa productivité depuis les 20 dernières années. Ces résultats médiocres sont en partie attribuables au fait que l'Ontario n'a pas investi suffisamment dans le matériel et l'outillage et dans la recherche-développement.

En plus de l'insuffisance des investissements, un autre facteur a contribué à la faible croissance de notre productivité. Il est arrivé souvent qu'après avoir fait d'importants investissements dans du nouveau matériel et outillage, bon nombre d'entreprises n'ont pas obtenu les résultats escomptés (sur le plan de la croissance de la productivité). Les dirigeants d'entreprises étaient alors déroutés. L'implantation de nouvelles technologies ne garantissait-elle pas automatiquement un meilleur rendement des employés?

Le problème ne reposait pas tant sur la technologie mais sur le fait que les entreprises continuaient à utiliser des procédés qui ne tiraient pas pleinement avantage de cette nouvelle technologie. Venaient s'ajouter à cela des investissements insuffisants dans la formation sur l'utilisation des nouveaux moyens technologiques.

Les entreprises verront leurs investissements devenir rentables lorsqu'elles commenceront à changer leur façon de travailler. L'Ontario doit repenser sa façon de faire et mettre de côté ses méthodes traditionnelles de mener les affaires s'il veut pleinement tirer profit de ses investissements.

Les gouvernements peuvent contribuer à faire en sorte que les investissements des secteurs public et privé produisent les résultats dont l'Ontario a besoin pour rebâtir son économie. Le gouvernement provincial peut fortement encourager la collaboration entre les entreprises pour qu'elles cherchent ensemble des solutions à leurs problèmes communs. Le gouvernement peut mettre en place les conditions qui favoriseront l'innovation et assurer aux entreprises l'accès au financement dont elles ont besoin pour croître, se moderniser et créer des emplois.

▲ Infrastructure

La création d'assises solides,

comme une infrastructure publique durable, représente certainement l'une des meilleures garanties qu'un gouvernement peut offrir pour rendre les investissements fructueux. Notre infrastructure, c'est-à-dire nos réseaux de transport et de communications, nos routes, nos systèmes d'aqueducs et d'égouts, nos édifices publics, constitue la charpente de notre économie. Une infrastructure moderne et bien entretenue est un ingrédient essentiel au succès de n'importe quelle économie.

L'infrastructure de l'Ontario est l'une des meilleures au monde; elle est une composante clé de notre succès. Toutefois, depuis les années 1960, les gouvernements successifs de l'Ontario ont réduit leur niveau de financement dans l'infrastructure. Étant donné que la plupart des investissements dans ce domaine avaient été faits avant les années 1960, la province avait pu porter une moins grande attention à cet important élément. Mais, au fur et à mesure que l'infrastructure vieillit et que l'économie évolue, nous devons recommencer à faire des investissements importants dans l'infrastructure.

L'Ontario doit en même temps regarder vers l'avenir. Nous devons prévoir quels seront nos besoins économiques dans les prochaines années et savoir de quelle façon notre infrastructure pourra nous donner un avantage. On appelle généralement les investissements orientés vers l'avenir des investissements «stratégiques». Bien que nous ayons encore besoin des formes traditionnelles d'infrastructure, nous devons élargir notre conception de l'infrastructure et aller au-delà de la définition traditionnelle de «briques et de ciment». Par exemple, avec l'utilisation accrue des télécommunications et les capacités toujours plus grandes dans ce domaine, nous devons prévoir une infrastructure qui pourra répondre à nos besoins technologiques. L'Ontario doit également changer sa perception de l'infrastructure dans le cadre du fonctionnement général du gouvernement et faire en sorte que ce secteur reçoive l'attention et les investissements nécessaires.



On peut trouver de nombreux exemples d'investissements stratégiques qui ont été faits dans le passé. Dans les années 1950, par exemple, les gouvernements ont décidé d'investir dans la construction des autoroutes. Cette décision a révolutionné le transport des marchandises, a accru notre capacité à percer de nouveaux marchés et a favorisé la croissance des banlieues.

En plus de voir à la mise en place d'une charpente solide pour notre économie, le gouvernement peut créer les

(suite page 21)

Infrastructure publique

▲ **boulotOntario***Construction* - un fonds de 2,3 milliards de dollars réparti sur cinq ans et dans le cadre duquel on mettra l'accent sur le financement des projets d'infrastructure qui répondront aux besoins changeants de l'économie ontarienne.

▲ **boulotOntario***Logement* - un fonds qui soutiendra la construction de 20 000 logements sans but lucratif.

▲ **Dépenses en immobilisations de base** - ces dépenses demeurent élevées malgré les autres besoins financiers qui découlent du ralentissement économique. En raison de la faible reprise économique, l'Ontario peut entreprendre des projets d'infrastructure à un coût moins élevé tout en stimulant davantage l'économie dans son ensemble.

▲ **Conception de stratégies en matière d'infrastructure** - le gouvernement collabore actuellement avec plusieurs partenaires du milieu syndical et des affaires en vue d'établir des liens stratégiques entre l'infrastructure et les nouvelles exigences de l'économie. Le récent rapport du Comité consultatif des télécommunications, intitulé *Une stratégie des télécommunications pour améliorer l'avenir de l'Ontario*, illustre bien ce processus.

Coopération

▲ **Fonds de partenariat sectoriel** - offre une aide aux projets de collaboration sectorielle approuvés.

▲ **Conseil du premier ministre** - cherche de nouvelles façons d'aider des groupes d'entreprises à faire des investissements ensemble et à mettre en commun leurs compétences en gestion et leurs technologies modernes.

Financement des investissements

▲ **Programme ontarien d'investissement et d'actionnariat des employés** - procure des capitaux aux entreprises ontariennes par l'intermédiaire de fonds d'investissement des travailleurs.

▲ **Fonds d'investissement de l'Ontario** - aidera à repérer et à évaluer les nouvelles possibilités en matière d'investissements rentables et de renouveau économique.

▲ Allégement fiscal supplémentaire annoncé dans le budget de 1992-1993 pour les petites entreprises, l'industrie de la fabrication et le secteur des ressources naturelles.

R.-D. ET INNOVATION

▲ **CENTRES D'EXCELLENCE DE L'ONTARIO** - récemment renouvelé par le gouvernement, ce programme crée des liens entre les chercheurs universitaires et le secteur privé.

▲ **PROGRAMME DE RECHERCHE INDUSTRIELLE** - encourage les projets conjoints de recherche, de développement et d'application des technologies dans les secteurs d'importance stratégique.

▲ **FONDS D'ENCOURAGEMENT À LA RECHERCHE DANS LES UNIVERSITÉS** - encourage les universités et le secteur privé à entreprendre des projets de recherche conjointe.

▲ Mesures fiscales incitatives supplémentaires pour les secteurs de haute technologie grâce à l'élargissement des conditions d'admissibilité à la **SUPERDÉDUCTION POUR LA RECHERCHE-DÉVELOPPEMENT.**

▲ Mesures incitatives supplémentaires pour les entreprises ontariennes d'investir dans le matériel et l'outillage de fabrication et de transformation.

conditions nécessaires pour stimuler les investissements dans d'autres secteurs importants.

▲ COOPÉRATION

Le gouvernement de l'Ontario encourage les entreprises d'un secteur donné à travailler ensemble afin de résoudre des problèmes qui sont communs à ce secteur. Chaque secteur connaît souvent des problèmes qui lui sont propres et qui seraient trop coûteux à résoudre par une seule entreprise. Pourtant, la résolution de ces problèmes profiterait à tout le secteur et peut-être, à des secteurs connexes. La rivalité traditionnelle qui existe entre les entreprises en Amérique du Nord a jusqu'à présent empêché les sociétés de discuter de leurs problèmes communs, d'échanger des technologies et d'établir des normes à l'échelle des secteurs. Au Japon, par contre, le gouvernement a fait de la coopération sectorielle un élément clé de sa stratégie économique dans les années s1960. Et on attribue en partie à ce genre de coopération l'influence qu'a eue le Japon sur les marchés étrangers dans les années 1960 et 1970.

▲ FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS

Pour pouvoir investir dans l'avenir, les entreprises ontariennes doivent avoir accès à un financement ou à du capital d'investissement suffisant. En outre, bon nombre des sociétés d'aujourd'hui ont des besoins de financement particuliers : elles ont besoin de capital d'investissement, c'est-à-dire du capital qui restera investi dans l'entreprise pour un certain nombre d'années.

Bien que l'Ontario ait un taux d'épargne élevé, cet argent n'a pas toujours été investi dans les secteurs où les besoins en capitaux étaient les plus grands.

Le gouvernement a mis en oeuvre des programmes qui encouragent les investisseurs à placer leur argent dans des entreprises ontariennes qui ont un grand besoin de capitaux à long terme.

Ce sont les petites et moyennes entreprises, plus particulièrement celles des secteurs de pointe, qui sont basées sur la connaissance, qui ont le plus de difficulté à trouver le financement nécessaire. Cela est dû en grande partie au fait que ces entreprises oeuvrent dans des secteurs non traditionnels et qu'il est difficile pour les investisseurs d'évaluer le risque qu'ils prennent. Souvent, ces entreprises n'ont pas un actif apparent, car ce dernier ne repose pas sur du matériel ou des biens réels, mais sur la connaissance, les idées et la créativité de leurs employés et propriétaires. Les entreprises innovatrices basées sur la connaissance prendront une place de plus en plus importante dans notre économie au cours des prochaines années, et le gouvernement de l'Ontario veut assurer à ces entreprises un accès au financement dont elles ont besoin pour croître et créer des emplois.

▲ Investissements dans la R.-D., le matériel et l'outillage

Le gouvernement de l'Ontario a adopté des politiques qui incitent les entreprises de la province à investir davantage dans la recherche-développement (R.-D.). Grâce à la recherche-développement, notre économie s'enrichit sur le plan des connaissances et, en appliquant ce savoir, nous augmentons la productivité de notre milieu de travail et créons de meilleurs produits et services.

Le gouvernement a également pris des mesures qui facilitent les investissements dans le matériel et l'outillage. Il faut absolument relever le niveau des investissements dans ce secteur si l'Ontario veut compter parmi les principaux joueurs sur le marché mondial.

Pour attirer des investissements et faire en sorte que ces investissements soient fructueux, c'est-à-dire qu'ils donnent les résultats attendus, l'Ontario doit changer son approche. Tout d'abord, le gouvernement doit jouer un rôle actif pour mettre en place des conditions qui stimuleront les investissements. Ensuite, les entreprises et les travailleurs de l'Ontario doivent être prêts à collaborer et à adopter de nouvelles méthodes de travail. Enfin, nous devons reconnaître l'importance de certaines questions, soit l'infrastructure, la recherche-développement, les capitaux, le financement innovateur à long terme et le partenariat, si nous voulons rendre ces investissements fructueux. Jusqu'à présent, le gouvernement a fait d'importants progrès sur tous ces plans. ▲

Conclusion

Malgré la période difficile que les Ontariens et Ontariennes viennent de traverser et les défis qui nous attendent, notre province possède de nombreux atouts. Nous jouissons de l'un des niveaux de vie les plus élevés au monde. Nous disposons d'une main-d'oeuvre hautement qualifiée et de ressources naturelles en abondance. Notre culture est diversifiée et notre infrastructure moderne.

Le ralentissement économique prolongé que nous venons de vivre a donné un avertissement à l'Ontario. Elle a permis de déterminer quels étaient les secteurs moins bien préparés de la province où les façons de faire sont devenues dépassées et inefficaces.

Sans doute la récession nous aura-t-elle démontré, plus que toute autre chose, que nous devons repenser et réformer la façon dont nous travaillons. À mesure que les lacunes de notre économie apparaissent, nous nous rendons compte aussi que nous avons besoin de nouvelles entreprises et institutions, de nouveaux milieux de travail, procédés et relations de travail, etc.

Le changement est un phénomène auquel on voudrait souvent résister. Mais le changement est inévitable. La question qui est donc posée à l'Ontario est la suivante : allons-nous changer pour nous diriger vers un avenir meilleur ou pire? Le gouvernement de l'Ontario veut que ce changement soit pour le mieux et qu'il profite à tous les citoyens également.

Pour rebâtir notre économie, nous avons choisi une approche proactive visant à encourager la collaboration et le partenariat, à favoriser les investissements dans les travailleurs, et ce de diverses façons, à soutenir une infrastructure publique solide et à trouver des façons de rendre les investissements faits en Ontario plus fructueux.

Dans chacun des secteurs où un gouvernement provincial pouvait jouer un rôle, le gouvernement de l'Ontario a mis de l'avant des solutions. Il faudra du temps pour rebâtir notre économie, pour récolter tous les avantages que ces politiques gouvernementales procureront. Je suis toutefois persuadé que la volonté du gouvernement d'être un partenaire actif du changement rendra ce changement positif pour l'Ontario.

Par ailleurs, il est prioritaire pour le gouvernement d'aider les personnes qui sont le plus touchées par la récession. Nos nombreux programmes de soutien à l'emploi (qui offrent également des avantages économiques à long terme) témoignent de notre engagement envers la population dans ces temps difficiles.

En dépit des nombreux défis qui nous attendent, j'ai confiance dans les Ontariennes et les Ontariens. Je crois en fait que le meilleur est encore à venir. Si nous décidons de changer pour le mieux; si nous décidons de relever nos manches et de faire progresser les choses; si nous travaillons ensemble et si nous travaillons plus intelligemment, je crois que l'Ontario peut réaliser sa vision de l'avenir. J'espère que vous vous joindrez à moi et à tous ceux qui déploient des efforts pour faire de cette vision de l'Ontario une réalité.

Ontario